



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 24 février 2025

Faits saillants

- L'estimation de la croissance en 2024 rehaussée à 0,9 % (hors événements sportifs)
- Nouveau record du nombre de frontaliers français fin 2024 (236 000)
- Le ratio de fonds propres de la Banque Nationale Suisse serait le plus élevé au monde

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 27/02	Var. vs 20/02
EUR/CHF	0,9410	- 0,1 %
USD/CHF	0,8976	- 0,5 %
SMI	12 958	+ 1,2 %
Taux 10a	0,450 %	- 9 pb

Macroéconomie

Croissance : Selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), la croissance du PIB s'est élevée à 0,9 % en 2024 (corrigée des effets saisonniers et des événements sportifs, +0,1 pt par rapport à l'estimation préliminaire), après 1,2 % en 2023 ; la croissance du PIB non corrigé des événements sportifs (importants l'an dernier notamment avec les Jeux olympiques) s'établit à 1,3 % en 2024, après 0,7 % en 2023. A la suite d'une année 2023 très difficile avec une contribution négative au PIB, l'industrie manufacturière et la construction se sont redressées ; la branche du commerce s'est en revanche contractée. Du côté des dépenses, la bonne tenue de la consommation privée (+1,8 %) a compensé le recul de l'investissement en biens d'équipement (-2,6 %). Le SECO a confirmé que l'activité économique avait réaccélééré au 4^{ème} trimestre 2024, avec une progression de 0,5 % du PIB (en rythme trimestriel, toujours désaisonnalisé et hors événements sportifs), après 0,2 % au 3^{ème} trimestre.

Frontaliers : Fin décembre 2024, 407 000 personnes travaillaient en Suisse avec une autorisation frontalière (livret G), soit 2,9 % de plus que fin 2023. Cette hausse des frontaliers est quasi exclusivement tirée par les 236 000 résidents français (+5,3 %), dont 114 000 qui travaillent dans le canton de Genève et 46 000 dans le Vaud, alors que le nombre de frontaliers autrichiens et italiens s'est inscrit en repli. Il s'agit là d'un nouveau record. Depuis 2021, le nombre de travailleurs frontaliers français a progressé de +27 %.

Emploi : L'emploi en Suisse (hors agriculture) a progressé de +0,9 % sur un an, atteignant 5,5 millions de postes au 4^{ème} trimestre 2024, selon le baromètre de l'emploi de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le secteur secondaire a gagné 6 700 emplois (+0,6 %) et le tertiaire 41 600 (+1 %). L'emploi à temps plein a crû de +1 %, tandis que 2,3 millions de personnes travaillaient à temps partiel, majoritairement des femmes (69 %). Les postes vacants ont fortement baissé, de -17,1 % sur un an, à 90 500 offres non pourvues.

Secteur financier

UBS : Dans le cadre du renforcement de la réglementation *Too Big To Fail* suite à la chute de Crédit Suisse, les rapports d'experts et de la Commission d'enquête parlementaire appellent notamment à examiner si la qualité et la quantité des fonds propres des banques systémiques sont en l'état suffisamment élevées et protégées pour garantir la stabilité financière. Le Département fédéral des finances a ainsi rappelé que la question des futurs montants des fonds propres d'UBS, appelés à être significativement rehaussés, devra être réglé au niveau législatif, et non plus au niveau d'une ordonnance émise par le Conseil fédéral. Celui-ci mettra en consultation publique à la fin du mois de mai les nouvelles prescriptions en matière de capital pour UBS.

Banque Nationale Suisse : Alors que la Banque Nationale suisse (BNS) a annoncé au début de cette année un bénéfice de 80 Mds CHF pour 2024, prévoyant une distribution de 3 CHF à la Confédération et aux cantons, le think tank « L'Observatoire de la BNS » a de son côté calculé le ratio de fonds propres correspondant, qui s'élèverait à 16,3 %, ce qui représenterait le ratio de fonds propres le plus élevé au monde (ce ratio s'élevait à 7,9 % en 2023 ; cf. rapport « [Fonds propres et répartition des bénéfices](#) »). Selon les économistes du think tank, un ratio de fonds propres inférieur, compris entre 10 et 15 %, serait suffisant et permettrait, de façon lissée dans le temps, une distribution supplémentaire comprise entre 10 et 55 Mds CHF. La BNS, en revanche, se veut très prudente, notamment en raison de la perte historique de 2022 (-132 Mds CHF). Son président, Martin Schlegel, a d'ailleurs exprimé fin novembre ses inquiétudes quant au niveau jugé insuffisant des fonds propres par rapport à la taille du bilan, soulignant que leur renforcement devait rester prioritaire sur la redistribution des bénéfices. Il s'agit également pour la BNS de renforcer davantage encore son indépendance.

Secteurs non financiers

Défense : Le Conseil fédéral a présenté un programme d'investissement de 1,7 Md CHF pour l'armée en 2025, visant à renforcer les capacités de défense face à la détérioration de la situation sécuritaire en Europe, en poursuivant l'objectif du Parlement d'allouer à l'armée 1 % du PIB en 2032. Ce financement couvre l'acquisition de nouveaux équipements, notamment un système d'artillerie à roues (850 M) à KNDS, et la modernisation des chars Leopard 2 (255 M). Un effort est également mis sur la mise en réseau des troupes et la cybersécurité, avec 110 M dédiés à l'infrastructure informatique. Cette hausse du budget militaire suscite des critiques de la gauche, qui réclame un moratoire sur les nouveaux engagements financiers et une enquête sur les nombreux dysfonctionnements du Département de la Défense ; cette semaine, les démissions du chef de l'armée et du chef du renseignement ont été annoncées et le Contrôle fédéral des finances a publié un rapport extrêmement critique à l'égard de l'entreprise publique d'armement RUAG.

Immobilier : Le Conseil fédéral vient de publier un [rapport](#) analysant la pénurie de logements et la hausse des loyers en Suisse depuis 2020, touchant aussi bien les grandes villes que les communes touristiques de montagne. Le rapport montre ainsi que le marché immobilier s'est sensiblement tendu, avec un taux de logements vacants en baisse (1,08 % en 2024 contre 1,72 % en 2020) et une demande croissante due à la hausse du nombre de ménages – favorisée par l'immigration – et de la consommation d'espace par personne. L'offre n'a pas suivi la même évolution, freinée par la disponibilité des terrains et la réglementation. L'indice des loyers a ainsi augmenté de 38 % entre 2000 et 2024, dépassant l'inflation et les salaires. Dans ce contexte, un plan d'action a été adopté début 2024 proposant 35 mesures impliquant la Confédération, les cantons, les communes et le secteur immobilier, afin de garantir un approvisionnement durable en logements de qualité et à prix abordables. Par ailleurs, une reprise des demandes et autorisations de construire depuis 2023-2024 laisse entrevoir une possible amélioration de la situation.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.